



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 8

PUBLIC VISÉ

Professionnels travaillant sur les installations électriques neuves et/ou sur la rénovation des installations existantes

PRÉ-REQUIS

Avoir suivi les modules
C 15-100 + LOI ALUR

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



300€ HT/stagiaire

(documentation et déjeuner offerts)

Tarif INTRA

1 320€ HT/groupe

(Support pédagogique fourni en version PDF)

ÉVOLUTIONS DE LA NORME NF C15-100 ET MISE EN SÉCURITÉ Installations électriques des locaux à usage d'habitation



NF C 15-100 & MES : 1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront consolidé leurs connaissances sur :

- les règles de conformité des installations électriques neuves et entièrement renouvelées dans les bâtiments d'habitation;
- Les règles de mise en sécurité des installations électriques existantes dans cette même catégorie de bâtiments.

PROGRAMME

Rappel et évolutions sur la conformité des installations électriques

Norme NF C 15-100 (2024)

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : Réaction au feu...
- Locaux contenant une baignoire ou une douche
- Protection contre les contacts indirects
- Circuits terminaux
- Luminaires et installations d'éclairage
- Chauffage électrique
- Protection commande, sectionnement et surveillance
- Distribution électrique dans le logement
- Raccordement d'une source de production (PV...) à l'installation électrique de consommation
- Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)
- Règles relatives aux emplacements spéciaux : piscines privées et autres bassins...
- Modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques dans les parties communes et les services généraux

Rappel sur la sécurité électrique des logements existants

- Contexte réglementaire – Loi ALUR
- Référentiels
- Responsabilités
- Mise en conformité / Mise en sécurité
- Mesures compensatoires

Caractéristiques techniques de la mise en sécurité d'un logement

- 6 exigences techniques

Attestation de conformité CONSUEL

- Qualification professionnelle QUALIFELEC, mention Sécurité Electrique Habitat (SEH)
- Autocontrôle des installations

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com